

Commune de Gourdon en Quercy (Lot)
COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du lundi 27 juillet 2020 à 20 heures
publié le 31 juillet 2020
(Article L2121-25 du code général des collectivités territoriales)

L'an deux mil vingt, le vingt-sept du mois de juillet, à vingt heures,

Le conseil municipal de Gourdon s'est assemblé dans la salle des Pargueminiers sous la présidence de Monsieur Jean-Marie COURTIN, Maire, en session ordinaire.

Compte tenu des circonstances sanitaires nationales, la réunion s'est tenue dans la salle des Pargueminiers (place des Sculpteurs-Tournié) avec la présence de public en nombre limité.

Pendant la durée de l'état d'urgence sanitaire dû à la pandémie de covid-19, chaque conseiller municipal peut être porteur de deux pouvoirs (article 1^{er} de l'ordonnance n° 2020-562 du 13 mai 2020).

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de présents : 24

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de votants : 27

Date de la convocation : 7 juillet 2020

ÉTAIENT PRESENTS (24) : M. Jean-Marie COURTIN, M^{me} Nathalie DENIS, M. Michel FALANTIN, M^{me} Nicole BRUNEAU, M. Alain DEJEAN, M^{me} Fabienne GABET, M^{me} Nathalie CABRIÉ, M. Jacques GRIFFOUL, M. Jean-Marie RIVAL, M^{me} Dominique SCHWARTZ, M. Nicolas QUENTIN, M^{me} Christine OUDET, M. Philippe DELCLAU, M^{me} Delphine COMBÉBIAS, M. Lionel BURGER, M. Thomas MALBEC, M^{me} Anaïs MARCHESI, M. Jean-François VARGUES, M^{me} Nicole ESPAGNAT, M. Patrick PARANT, M. Jean-Pierre COUSTEIL, M. Joël PÉRIÉ, M^{me} Liliane ÉLICHABE, M. Lionel MAURY, *formant la majorité des membres en exercice.*

ÉTAIENT EXCUSES AVEC POUVOIR (3) ET ÉTAIT ABSENT (0) : M. Joseph JAFFRÈS (pouvoir n° 1 à M. Alain DEJEAN), M^{me} Josianne CLAVEL-MARTINEZ (pouvoir n° 1 à M. Philippe DELCLAU), M^{me} Mélissa SÉVERIN (pouvoir n° 3 à M. Patrick PARANT).

En application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, assistait à la séance M. Dominique MOREAUX, Directeur général des services de la commune de Gourdon.

A – Installation d'un nouvel élu municipal : M. Jean-Pierre COUSTEIL

B – Nomination d'un(e) secrétaire de séance

Mme Nathalie CABRIÉ est élue secrétaire de séance, à l'unanimité.

B – Adoption du procès-verbal de la séance du 29 juin 2020 : *adopté par 26 voix pour et 1 abstention (M. Jean-Pierre COUSTEIL).*

DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DEPUIS LE 29 JUIN 2020

Communication au conseil municipal

01 – Décision n° 5 / 2020 – SMACL – Contrat *Dommages causés à autrui – Défense et recours* – Avenant n° 5 : *pris acte.*

02 – Décision n° 6 / 2020 – Fondation du Patrimoine – Adhésion 2020 : *pris acte.*

03 – Décision n° 7 / 2020 – AMI Aquatique – Convention *Écoute-S'il-Pléut* – Avenant n° 1 : *pris acte.*

04 – Décision n° 8 / 2020 – Frères BERNARD – Convention mise à disposition occasionnelle piste d'athlétisme des Hermissens : *pris acte.*

QUESTIONS À L'ORDRE DU JOUR

CONSEIL MUNICIPAL – GOUVERNANCE - PERSONNEL

01 – Affectation des résultats 2019 – BUDGET de la COMMUNE de GOURDON : *adopté à l'unanimité.*

02 – Affectation des résultats 2019 – Compte annexe du SERVICE des EAUX : *adopté à l'unanimité.*

03 – Affectation des résultats 2019 – Compte annexe du SERVICE de l'ASSAINISSEMENT : *adopté à l'unanimité.*

04 – Affectation des résultats de 2019 – Compte annexe du CINÉMA MUNICIPAL : *adopté à l'unanimité.*

05 – Affectation des résultats 2019 – Compte annexe du SERVICE TOURISME : *adopté à l'unanimité.*

06 – Affectation des résultats de 2019 – Compte annexe du lotissement LA CLÈDE : *adopté à l'unanimité.*

07 – Adoption du niveau de vote des budgets pour 2020 : *adopté à l'unanimité.*

08 – Vote des subventions aux associations pour 2020 : adopté par 23 voix pour et 3 abstentions (M. Jean-Pierre COUSTEIL, M. Joël PÉRIÉ, Mme Liliane ÉLICHABE).

M. Philippe DELCLAU, président d'association, se retire de ces délibérations.

09 – Présentation et vote du budget primitif principal 2020 – COMMUNE : adopté par 26 voix pour et 1 abstention (M. Jean-Pierre COUSTEIL).

10 – Vote du budget primitif 2020 – Compte annexe du SERVICE des EAUX : adopté à l'unanimité.

11 – Vote du budget primitif 2020 – Compte annexe du SERVICE de l'ASSAINISSEMENT : adopté à l'unanimité.

12 – Vote du budget primitif 2020 – Compte annexe du CINÉMA MUNICIPAL : adopté à l'unanimité.

13 – Vote du budget primitif 2020 – Compte annexe du SERVICE TOURISME : adopté à l'unanimité.

14 – Vote du budget primitif 2020 – Compte annexe du lotissement LA CLÈDE : adopté à l'unanimité.

15 – Commission communale des impôts directs – Constitution 2020-2026 – Avis du conseil municipal : adopté à l'unanimité.

16 – Personnel – Prime exceptionnelle et individuelle covid-19 – Avis du conseil municipal : adopté à l'unanimité.

17 – Crèche parentale *Écoute s'il joue* – Actualisation de la convention pour la mise à disposition d'une animatrice musicale 2019-2020 – Autorisation au Maire à signer : adopté à l'unanimité.

18 – Syndicat départemental pour l'élimination des déchets ménagers SYDED du Lot – Modification des délégués titulaires et suppléants – Avis du conseil municipal : adopté à l'unanimité.

19 – Syndicat mixte de la Bouriane, de Payrac et du Causse – Désignation des délégués titulaires et suppléants : adopté à l'unanimité.

CULTURE - PATRIMOINE - TOURISME

20 – École de musique municipale – Don d'une batterie – Avis du conseil municipal : adopté à l'unanimité.

21 – MJC – ALSH – Réalisation d'une capsule temporelle – Avis du conseil municipal : adopté à l'unanimité.

QUESTIONS COMPLEMENTAIRES

22 – Syndicat intercommunal pour la fourrière animale (SIFA) – Désignation de deux délégués – Avis du conseil municipal : 0 délégué : adopté à l'unanimité.

23 – Agence régionale de santé (ARS) Occitanie – Lutte contre le moustique-tigre – Désignation d'une référente – Avis du conseil municipal : Mme Nathalie CABRIÉ : adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 21 heures 45.

Le Maire,



Jean-Marie COURTIN